

COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE REUNION EST
Bras-Panon – Plaine des Palmistes – Saint-André
Saint-Benoît – Sainte-Rose - Salazie

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

AFFAIRE 2024_C_093

TERRITOIRE ZÉRO CHÔMAGE LONGUE DURÉE (TZCLD) - COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE VINGT QUATRE JUILLET, le Conseil Communautaire de la Communauté Intercommunale Réunion Est, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Communautaire, la séance a été ouverte sous la présidence de **Monsieur Patrice SELLY**.

Le Président certifie que la convocation initiale du Conseil Communautaire avait été faite, le **18/07/2024**.

Le nombre des membres en exercice est **48**.

Nombre de membres :

Présents	Représentés	Absents	Total des votes
26	19	3	45

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Patrice SELLY, Monsieur Joé BEDIER, Monsieur Johnny PAYET, Monsieur Ridwane ISSA, Monsieur Georges PARVEDY, Monsieur Patrice BOULEVART, Madame Elodie PRAUD, Madame Sonia ALBUFFY, Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Madame Alexa SOUPOU, Monsieur Jean Yannick RAMIN, Madame Stéphanie POÏNY TOPLAN, Monsieur Laurent PAPAYA, Madame Jimmye COUPOU, Madame Marie Lise CHANE TO, Monsieur Jean Stéphane SOUPRAMANIEN, Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA, Monsieur Jean Claude FENELON, Monsieur Augustin CAZAL, Monsieur Bruno ROBERT, Madame Odile DAMOUR, Monsieur Jean Louis VITAL, Monsieur Axel BOUCHER, Monsieur Bertrand PICARD, Monsieur Daniel GONTHIER, Madame Cindy SOUCANE

ETAIENT ABSENTS :

Madame Sabrina DIJOUX, Madame Sabrina RAMIN, Monsieur Patrick DALLEAU

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

Monsieur Dominique PANAMBALOM donne procuration à Madame Cindy SOUCANE, Monsieur Jeannick ATCHAPA donne procuration à Monsieur Patrice SELLY, Madame Sidoleine PAPAYA donne procuration à Monsieur Johnny PAYET, Madame Isabelle PERMACAONDIN donne procuration à Madame Stéphanie POÏNY TOPLAN, Madame Monique MARIMOUTOU-TACOUN donne procuration à Madame Odile DAMOUR, Monsieur Mario MOREAU donne procuration à Monsieur Axel BOUCHER, Madame Anne CANAGUY donne procuration à Madame Sonia ALBUFFY, Monsieur Laurent RAMASSAMY donne procuration à Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Madame Primilla CEVAMY donne procuration à Madame Elodie PRAUD, Monsieur Jean-Paul CONSTANT donne procuration à Madame Jimmye COUPOU, Madame Catherine Anne PAYET donne procuration à Monsieur Georges PARVEDY, Monsieur Gilles NAZE donne procuration à Madame Alexa SOUPOU, Monsieur Moussa SAÏD donne procuration à Monsieur Laurent PAPAYA, Monsieur Jean Marie VIRAPOULLE donne procuration à Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA, Madame Michèle MARIAYE donne procuration à Monsieur Patrice BOULEVART, Madame Sylvie PAYET donne procuration à Monsieur Augustin CAZAL, Madame Valentine SERRANO donne procuration à Monsieur Bruno ROBERT, Madame Sophie AUDIFAX-LEBON donne procuration à Monsieur Jean Louis VITAL, Madame Lorraine MERGY donne procuration à Monsieur Bertrand PICARD

SECRETAIRE DE SEANCE : **Monsieur Patrice BOULEVART** qui accepte, a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.



Que la condition de quorum a été atteinte.

Envoyé en préfecture le 30/07/2024

Reçu en préfecture le 30/07/2024

Publié le 30/07/2024



ID : 974-249740093-20240724-2024_C_093-DE

AFFAIRE - 2024_C_093

TERRITOIRE ZÉRO CHÔMAGE LONGUE DURÉE (TZCLD) - COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

I – CONTEXTE

Le territoire zéro chômage longue durée est un dispositif ayant pour objectif d'embaucher des personnes privées d'emploi depuis plus d'un an et domiciliées depuis au moins six mois au sein de ces territoires.

Grâce à ce dispositif fondé sur le volontariat, les personnes accompagnées sont employées en contrat à durée indéterminée par des entreprises de l'économie sociale et solidaire dites entreprises à but d'emploi (EBE), pour des activités non couvertes par le secteur privé des bassins d'emploi concernés (recycleries, épiceries ou garages solidaires, etc...).

Cette entreprise novatrice trouve son origine dans la loi du 29 février 2016 et a vu le jour en 2017 sur dix territoires pionniers. Depuis l'année 2021, cette expérience a été étendue à d'autres régions, présentant ainsi une opportunité de réinsertion socioprofessionnelle pour les individus durablement dépourvus d'emploi, à condition qu'ils en manifestent le désir.

Ce projet TZCLD tire son origine du mouvement "Agir tous pour la dignité" (ATD) Quart Monde, qui se réclame du préambule de la Constitution de 1946, lequel proclame que "Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi." Ce mouvement s'efforce de mettre en œuvre une réorganisation sociale à l'échelle locale en vue de concrétiser le droit à l'emploi, tout en créant collectivement les emplois requis pour combler les besoins en matière d'emploi de la population.

Trois aspects fondamentaux sous-tendent ce projet :

- Le principe que "personne n'est inemployable", pour autant que les emplois soient adaptés à chaque individu.
- L'idée que "ce n'est pas le travail qui manque", car de nombreux besoins de la société demeurent insatisfaits.
- La conviction que "ce n'est pas l'argent qui manque". La privation d'emploi occasionne de considérables dépenses pour la société, tout en engendrant une perte financière (impôts, cotisations sociales) et des coûts secondaires liés aux conséquences sociales du chômage. En 2017, ATD Quart Monde a estimé que le coût de la privation durable d'emploi pour les finances publiques s'élevait à environ 43 milliards d'euros, soit 18 000 euros par personne et par an, équivalant ainsi au salaire minimum de croissance (SMIC). Le mouvement soutient la faisabilité de la réaffectation de ces coûts au financement d'emplois pour toutes les personnes affectées, sans entraîner de dépenses additionnelles pour les collectivités.

Soutenu par diverses associations telles qu'ATD Quart Monde, Emmaüs France, le Secours catholique, un groupe de parlementaires a préconisé dès 2014 l'initiative TZCLD.

Le projet TZCLD se décompose en deux phases expérimentales :

- Une première phase expérimentale (2016-2021)
- Une deuxième phase expérimentale (2021-2026)

Le projet TZCLD PdP aura plusieurs impacts positifs sur la micro-région :

- En favorisant l'insertion des personnes en situation de chômage de longue durée, ce projet contribuera à l'amélioration de leur qualité de vie tout en dynamisant l'économie locale.
- En permettant à ces personnes de participer activement à la vie économique de notre intercommunalité, stimuler la croissance et renforcer le tissu social de notre territoire.

Aussi, la commune de la Plaine des Palmistes sollicite le soutien de la CIREST dans ce programme.

II- SOUTIEN DE LA CIREST

Faisant suite au courrier de soutien daté de 16 novembre 2023, concernant ce projet de « Territoire Zéro Chômage de longue durée », la CIREST souhaite réaffirmer son engagement envers cette initiative cruciale pour le territoire, en reconnaissant l'importance capitale de ce projet pour l'Est, sous plusieurs axes :

1) L'impact positif de cette initiative sur le rayonnement du territoire Est qui renforce l'engagement dans la lutte contre le chômage de longue durée et dans la promotion de l'égalité des chances pour tous les habitants.

2) L'existence d'une cohésion forte des besoins spécifiques du TZCLD PdP avec le public du PLIE

Le PLIE peut être un outil venant dynamiser le déploiement du TZCLD PdP, tout en apportant une base de données des bénéficiaires PLIE propre au micro territoire.

Ce projet peut être un atout majeur pour le développement du dispositif PLIE.

Dans le projet TZCLD, les profils des publics cibles sont les suivants :

- Personnes en situation d'exclusion et professionnelle,
- Demandeurs d'emploi de plus de 50 ans,
- Demandeurs d'emploi de plus d'un an,
- Allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA),
- Personnes reconnues travailleurs handicapés,
- Jeunes de moins de 26 ans, en difficultés d'insertion.

Ces profils sont très proches du dispositif PLIE. Par conséquent, le TZCLD peut être un levier fort des sorties positives du PLIE.

En réaffirmant son soutien, la CIREST donne une priorité particulière à l'emploi sur le micro territoire, démontrant ainsi son engagement à favoriser l'insertion professionnelle locale et à renforcer le tissu économique de notre communauté.

Cette priorité à l'emploi local reflète notre volonté de développer une dynamique territoriale inclusive et solidaire, assurant que les ressources et les opportunités profitent en premier lieu aux habitants du micro territoire.

A ce titre, la CIREST soutient la commune de la Plaine des Palmistes dans le projet TZCLD.

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles....
- **VU** la demande de la commune de La Plaine des Palmistes ,
- **VU** les statuts de la communauté d'agglomération,

Considérant,

- la volonté de la CIREST d'agir en faveur de l'insertion et du retour à l'emploi
- l'objectif de la CIREST d'accompagner les mesures en faveur de l'emploi sur son territoire.

Le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, avec 45 « Pour »,

- **D'APPROUVER** , le soutien de la CIREST à la commune de La Plaine des Palmistes dans le cadre du programme Territoire Zéro Chômage Longue Durée,
- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Saint Benoît,

Le ou la secrétaire de séance
Monsieur Patrice BOULEVART

**Pour extrait conforme ,
Le président de la CIREST**

Patrice SELLY